

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 juin 2022

CD20220623_14
id. 6349

Le 23 juin 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 10*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. BEQ (pouvoir à M. CROS), Mme DELBREIL (pouvoir à M. ALBUGUES), Mme DUCASSE (pouvoir à Mme LE CORRE), M. GONZALEZ (pouvoir à Mme NEGRE), Mme RABAULT (pouvoir à Mme SARDEING)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DELIBERATION

LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

Le projet de budget supplémentaire 2022 du laboratoire vétérinaire départemental, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement est soumis.

L'équilibre de ce projet s'établit à 133 504,01 € en mouvements réels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	<u>3 000,50</u>
Comptes 60- Achats et variation des stocks	2 700,00
Comptes 62- Autres services extérieurs	300,50
<u>012- Charges à caractère général</u>	<u>0,00</u>
<u>65- Autres charges de gestion courante</u>	<u>0,00</u>
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 000,50
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 000,50

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>Compte 002 – Excédent de fonctionnement 2021 reporté</u>	<u>16 978,50</u>
<u>70- Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	<u>0,00</u>

<u>74- Dotations et participations</u>	<u>- 21 452,00</u>
Compte 7473- Département	- 21 452,00
<u>75- Autres produits d'activité</u>	<u>0,32</u>
7588 – Autres produits de gestion courante	0,32
<u>78- Reprises sur amortissements et provisions</u>	<u>7 473,68</u>
7817 – Reprise sur provisions	7 473,68
Total recettes réelles de fonctionnement	3 000,50
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 000,50

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>115 280,99</u>
Compte 21351- Installations générales, agencements	115 280,99
<u>23- Immobilisations en cours</u>	<u>10 000,00</u>
Compte 231318- Autres bâtiments	10 000,00
RESTES A REALISER	
Compte 2135- Installations générales, agencement	5 222,52
Total dépenses réelles d'investissement	130 503,51

OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	130 503,51

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>Compte 001 – Excédent d'investissement reporté</u>	<u>130 503,51</u>
Total recettes réelles	130 503,51
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	130 503,51

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 3 000,50 €. Ce complément fait suite aux consommations déjà effectuées en 2022.

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 3 000,50 € et correspond à :

- la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'année 2021 : 16 978,50 € ;
- la diminution de la participation départementale pour un montant de 21 452 € ;
- aux autres produits d'activité et reprise sur provisions pour un montant de 7 474 €.

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 130 503,51 €. Il est prévu :

- un reste à réaliser 2021 pour 5 222,52 € concernant le remplacement des climatisations ;

- une réserve pour des travaux divers sur le bâtiment pour 125 280,99 € permettant l'équilibre de la section d'investissement.

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 130 503,51 €, et concerne l'intégration de l'excédent d'investissement de 2021.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le conseil de gestion du laboratoire vétérinaire départemental,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget supplémentaire 2022 du laboratoire vétérinaire départemental, tel que susvisé et qui s'équilibre en mouvements réels à 133 504,01 € ;
- Approuve le principe d'une diminution de la participation départementale à hauteur de 21 452 € portant son montant à 63 427 € maximum.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL